

EPISODE 12

Le, ou la, journaliste Jo :

- Alors, vous avez la responsabilité des finances de l'agglomération où vous avez démissionné de votre poste de maire et où vous n'habitez plus, comment est-ce possible ?

L'interviewé ou interviewée In :

- Rien ne s'y oppose puisque je suis resté conseiller municipal car rien ne s'y oppose. L'excuse que j'ai donnée pour démissionner dans la commune où je n'habite plus s'oppose aux raisons que j'ai données pour rester Vice-président de la grande agglomération et aussi Président du syndicat des ordures.

Jo : - Comment faites-vous ?

In : - Dans la commune où je n'habite plus et où je n'assiste même plus au conseil municipal j'ai dit que j'étais fatigué, déprimé, endeuillé car je craignais l'examen de mon patrimoine au moment de voter mon Plan Local d'Urbanisme. Dans mon agglomération et mon syndicat d'ordures, j'ai dit que j'aurai encore plus de dynamisme, d'allant, d'optimisme en me débarrassant de ma charge écrasante et harassante de maire d'une des plus petites communes de l'agglomération.

Jo : - Comment pouvez-vous ainsi renverser les ordres de grandeur ? Le budget de l'agglomération dont vous avez la charge est de l'ordre de 325 millions d'euros et celui de la petite commune où vous avez enchaîné successivement 7 mandats de maire est de l'ordre de 10 millions d'euros, c'est-à-dire environ 32 fois moins ?

In : - « L'humain d'abord ! » c'est-à-dire plus c'est gros, plus ça passe, croyez-moi.

Jo : - Et pour votre syndicat d'ordures ?

In : - C'est un budget de 56 millions d'euros, plus de cinq fois plus grand que celui de mon ex-mairie où je reste conseiller municipal tout en n'y habitant plus. Mais c'est indispensable pour y embaucher qui je veux, quand je veux. C'est ce que je viens de faire pour tenir dans ma main le sort des personnes qui auraient pu se confier au Parquet National Financier ou au Procureur de Pontoise, c'est-à-dire me trahir. Aujourd'hui, s'ils, ou elles, parlent, c'est la porte et je leur ai fait perdre leur statut de fonctionnaire territorial entre temps ...

Jo : - C'est donc ça « L'humain d'abord ! » ?

In : - Oui, depuis maintenant 7 mandats successifs, j'ai expérimenté toutes les formes du chantage, du clientélisme, du détournement des fonds publics, mais mon meilleur coup reste encore quand j'ai promis la Maison des Solidarités pour être réélu et je

l'ai fait détruire une fois construite après avoir été réélu. Qui dit mieux ?

Jo : - Effectivement, 3 millions d'euros de fonds publics engloutis pour aboutir à un petit hôtel-restaurant privé confié sans aucune référence ni garantie à une de vos « connaissances », c'est une sacrée faveur !

In : - Oui : et vous oubliez de mentionner l'artificialisation illégale du haut du parc public municipal Charles de Gaulle et bientôt la privatisation du parking public qui privera de facilités de stationnement l'auto-école, le coiffeur, les derniers rares commerces que je n'ai pas encore fait partir. Pas mal, non ?

Jo : - C'est légal ?

In : - Oui, tant que personne ne le conteste.

Jo : - Tenez-moi au courant pour la suite ! Viendrez-vous à l'inauguration de votre hôtel-restaurant ?